

Un diplôme d'études professionnelles OBLIGATOIRE pour tous les nouveaux serruriers

Un programme de formation de 11 mois à Québec
reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Comme vous le savez sans doute, l'Assemblée nationale du Québec a adopté, en 2010, une nouvelle réglementation issue de la Loi sur la sécurité privée.

Cette nouvelle législation exige que toute personne qui exerce une activité de serrurier possède dorénavant un permis d'agent en serrurerie.

Dans le but de répondre aux exigences gouvernementales et de vous soutenir dans le recrutement de votre main-d'œuvre qualifiée, le Centre de formation professionnelle (CFP) de Québec offre le programme de formation en serrurerie. Cette formation est implantée en collaboration avec des entreprises de la région de Québec. L'établissement desservira les régions du centre et de l'est du Québec.

Nos liens avec les entreprises nous démontrent depuis nombre d'années que vous êtes le mieux placé pour valoriser le métier et la formation. Il nous apparaît donc tout naturel de solliciter votre collaboration afin de contribuer au recrutement d'élèves, vos futurs employés.

En tant qu'acteur de première ligne, vous êtes en mesure d'identifier des personnes qui pourraient entreprendre une carrière en serrurerie.

Nous vous invitons à agir comme agent multiplicateur en remettant l'information ci-jointe auprès de personnes qui pourraient démontrer un intérêt pour ce métier ou qui désirent se perfectionner.

Votre apport est crucial afin de créer l'effet d'attraction nécessaire afin de débiter de nouvelles cohortes d'élèves.

Durée : 11 mois intensif

Préalables : 4^e secondaire ou préalables jugés équivalents

Aide financière : Prêts et bourses
Financement possible
d'Emploi-Québec

Le Centre de formation professionnelle de Québec,
1925, rue Monseigneur-Plessis
Québec (Québec) G1M 1A4



 418 686-4040, poste 4074
 cfpq@cscapitale.qc.ca
 cfpquebec.ca